

# RÈGLEMENT DU PARC FRANKY BANANA



## **LA SEULE PRÉSENCE DANS LE PARC IMPLIQUE L'ACCEPTATION SANS RÉSERVES NI CONDITIONS DU PRÉSENT RÈGLEMENT INTERIEUR**

### **RESPONSABILITÉ**

- Seuls les enfants accompagnés d'un adulte sont admis dans le parc.
- Les enfants sont sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte les accompagnant, les animateurs présents dans le parc ne sont pas responsables des enfants.
- Les adultes seuls ne sont pas autorisés à pénétrer dans le parc s'ils ne sont pas accompagnés d'un enfant
- Il est interdit de laisser seul un enfant dans le parc, Franky Banana n'étant pas une garderie.

### **HYGIENE**

- Le port des chaussettes est OBLIGATOIRE dans les jeux. Des casiers sont à votre disposition pour le dépôt des chaussures. Des chaussettes sont en vente à l'accueil. Les adultes qui souhaitent accompagner leur enfant dans les jeux doivent retirer leurs chaussures au préalable et porter des chaussettes
- Les aliments et boissons d'origine extérieure sont strictement interdits dans l'enceinte du parc, une cafétéria est à votre disposition. Seuls les aliments pour bébé sont tolérés
- Chewing-gum et sucettes sont interdits
- Franky Banana aime les animaux, mais ils ne peuvent pas être admis dans le parc

### **SECURITÉ**

- Les enfants sont en permanence sous la surveillance et l'entière responsabilité des adultes les accompagnant, ces derniers doivent s'assurer que les consignes d'utilisation de chaque jeu est comprise et respectée par l'enfant qui l'utilise, notamment : **l'âge et la capacité indiquée sur le règlement de chaque jeu**,
- Pour des raisons évidentes de sécurité, il est formellement interdit d'escalader les labyrinthes à l'extérieur et à l'intérieur, de grimper sur les filets, de monter les toboggans en sens inverse, de descendre les toboggans la tête la première, de pousser, tirer son camarade, de courir ou de se poursuivre dans les labyrinthes, de tenter de sauter d'un niveau vers un niveau inférieur des labyrinthes.
- Il est interdit de sortir les balles des piscines à balles.
- Les petites motos sont strictement interdites dans les jeux.
- Tous les objets présentant un risque de blessure doivent être bannis dans les jeux : objets tranchant, coupant, lunettes, cordon et sangles de vêtement, capuche, bijoux, écharpe, foulard, couteau et cutter, briquet, sucette.
- En cas de difficulté d'un enfant l'adulte accompagnant doit immédiatement prévenir l'équipe de Franky Banana

### **LA PATINOIRE**

- Les patins doivent être chaussés ET déchaussés dans la zone de chausse prévue à cet effet.
- Il est interdit de marcher les patins au pieds dans l'enceinte du parc en dehors de la zone de chausse.
- Les patins doivent obligatoirement être rendus là où ils vous ont été prêtés, les **adultes gèrent seuls** la chausse et déchausse des patins des enfants qu'ils accompagnent, cette tâche n'est pas dévolue à l'équipe de Franky Banana.

### **LES ANNIVERSAIRES**

- Lors d'un anniversaire, la présence d'un parent ou d'un adulte responsable est obligatoire en permanence, le groupe d'enfants participant à un anniversaire étant sous la seule responsabilité de cet adulte, y compris lors des animations, jeux ou présence des enfants dans les jeux..
- Un animateur du parc est présent **PONCTUELLEMENT** pour assurer le bon déroulement du « goûter » d'anniversaire, il n'est en aucun cas dédié en permanence au groupe d'enfants de l'anniversaire ni chargé de la surveillance du groupe d'enfants.
- Un espace mis à disposition pour un groupe fêtant l'anniversaire d'un enfant, fait l'objet d'une tarification « anniversaire », aux conditions de sécurité énoncées ci-dessus.

### **LES GROUPES**

- Lors d'une visite d'un groupe d'enfants chez Franky Banana, la présence des adultes responsables accompagnant le groupe est obligatoire en permanence, le groupe d'enfants étant sous leur seule responsabilité.

### **PRIVATISATION**

La privatisation d'espace fait obligatoirement l'objet d'un contrat écrit. Les enfants présents dans le parc à l'occasion de la privatisation d'espace sont en permanence sous la responsabilité et la surveillance des adultes les accompagnant.

TOUT MANQUEMENT AU RESPECT DU PRÉSENT RÈGLEMENT DU PARC FRANKY BANANA, POURRA ENTRAÎNER L'EXCLUSION DÉFINITIVE ET IMMÉDIATE DU PARC, LES PRESTATIONS RÉGLÉES PAR LES CLIENTS NE SERONT PAS REMBOURSÉES, ET LES PRESTATIONS À DEVOIR PAR LES CLIENTS DEVRONT DANS CE CAS ÊTRE IMMÉDIATEMENT RÉGLÉES.

En outre, Franky Banana se réserve le droit de demander réparation des dommages subits en cas de détérioration, vol, des aménagements, du matériel et des jeux du parc.